



Formation Maintien et Actualisation des compétences Sauveteur Secouriste du Travail

Dates : à convenir avec l'entreprise, dans un délai maximum de 3 semaines à partir de la demande.

Durée : 7 heures sur 1 journée

Lieu :
En intra, dans votre entreprise

TARIF :
Sur demande
(-20% pour les entreprises adhérentes)
Les formateurs et formatrices sont certifiés par l'INRS

Prérequis :
Etre titulaire du certificat SST

Equivalence : PSC1
Validation bloc compétence : non, mais possibilité d'allègement du programme pour les titulaires PSC1 et PSE1 (nous contacter)
Débouchés : participer activement à la prévention et l'organisation des soins dans son entreprise
Suite de parcours possible : FO SST
Passerelle vers d'autres formations : non

Contact :
<http://www.adessi.fr/contact.html>

schmitt.sabine@adessi.fr

Chemin de Montrichard, 54700
PONT A MOUSSON
SIRET : 808 699 177 00016
Déclaration d'activité n° 41 54
03425 54 auprès du préfet de région Alsace Champagne Ardenne Lorraine.

Objectif :

- Actualisation de la formation
- Rappel du rôle du SST dans la prévention
- Rappel des connaissances techniques

Public concerné :

Tout salarié titulaire du certificat SST en cours de validité
Groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum.

Accessibilité aux personnes handicapées :

nous vérifions avec le dirigeant l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Programme :

1. Rappel du cadre d'intervention du SST
2. Rappel de la conduite à tenir face à une situation d'accident de travail
 - Protéger
 - Examiner
 - Alerter ou faire alerter
 - Secourir : rappels et réactualisation des gestes à tenir
3. Possibilité de développer des thèmes spécifiques, selon un risque spécifique de l'entreprise
4. Possibilité d'intervention du médecin du travail, de l'animateur sécurité ou tout autre préventeur.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques
- Plan d'intervention
- Matériel pédagogique de simulation, mannequins de réanimation (adulte, enfant, nourrisson)
- Matériel de défibrillation automatisé externe
- Matériel audio-visuel
- Malette INRS

Évaluation :

- Grille de certification individuelle
- Attestation de stage et de présence
- Attestation individuelle de fin de formation
- Certificat de SST d'une durée de validité de 24 mois.